

REPUBLIQUE FRANÇAISE

C. C. VIE & BOULOGNE
EPIC

Numéro SIRET : 20007288200059
Poste comptable : SGC DE CHALLANS

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026

Budget annexe : BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES -
44004

Instruction budgétaire et comptable M.4(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	28
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	32
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	33
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	35
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	36
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement :7.5% (maximum 7,5 %)
- Investissement :7.5% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 517 812,00	5 368 994,78
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	5 488,00	10 000,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 144 305,22
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		6 523 300,00	6 523 300,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 379 970,00	2 167 038,94
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	21 530,00	13 438,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 221 023,06
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 401 500,00	2 401 500,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 924 800,00	8 924 800,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 911 352,00	5 488,00	1 811 412,00	1 811 412,00	1 816 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	897 000,00	0,00	975 000,00	975 000,00	975 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 747 560,00	0,00	1 715 700,00	1 715 700,00	1 715 700,00
Total des dépenses de gestion des services		4 555 912,00	5 488,00	4 502 112,00	4 502 112,00	4 507 600,00
66	Charges financières	30 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
67	Charges spécifiques	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 750 912,00	5 488,00	4 659 112,00	4 659 112,00	4 664 600,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	534 188,00		1 408 700,00	1 408 700,00	1 408 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	450 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		984 188,00		1 858 700,00	1 858 700,00	1 858 700,00
TOTAL		5 735 100,00	5 488,00	6 517 812,00	6 517 812,00	6 523 300,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 523 300,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 880 000,00	0,00	5 010 000,00	5 010 000,00	5 010 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	87 059,95	10 000,00	308 994,78	308 994,78	318 994,78
Total des recettes de gestion des services		4 967 059,95	10 000,00	5 318 994,78	5 318 994,78	5 328 994,78
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 137 059,95	10 000,00	5 318 994,78	5 318 994,78	5 328 994,78
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL		5 187 059,95	10 000,00	5 368 994,78	5 368 994,78	5 378 994,78

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 144 305,22
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 523 300,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 808 700,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	289 000,00	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00
21	Immobilisations corporelles	566 600,00	21 530,00	290 000,00	290 000,00	311 530,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	501 400,00	0,00	1 340 000,00	1 340 000,00	1 340 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 357 000,00	21 530,00	1 940 000,00	1 940 000,00	1 961 530,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	9 970,00	9 970,00	9 970,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	130 000,00	0,00	89 970,00	89 970,00	89 970,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 487 000,00	21 530,00	2 029 970,00	2 029 970,00	2 051 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	250 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
	TOTAL	1 737 000,00	21 530,00	2 379 970,00	2 379 970,00	2 401 500,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 401 500,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	73 438,00	13 438,00	0,00	0,00	13 438,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	73 438,00	13 438,00	0,00	0,00	13 438,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	199 588,78	0,00	8 338,94	8 338,94	8 338,94
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	199 588,78	0,00	8 338,94	8 338,94	8 338,94

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		273 026,78	13 438,00	8 338,94	8 338,94	21 776,94
021	Virement de la section d'exploitation (4)	534 188,00		1 408 700,00	1 408 700,00	1 408 700,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	450 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 184 188,00		2 158 700,00	2 158 700,00	2 158 700,00
TOTAL		1 457 214,78	13 438,00	2 167 038,94	2 167 038,94	2 180 476,94

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	221 023,06
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 401 500,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

1 808 700,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 816 900,00		1 816 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	975 000,00		975 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 715 700,00		1 715 700,00
66	Charges financières	27 000,00	0,00	27 000,00
67	Charges spécifiques	30 000,00	0,00	30 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	100 000,00	450 000,00	550 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 408 700,00	1 408 700,00
	Dépenses d'exploitation – Total	4 664 600,00	1 858 700,00	6 523 300,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 523 300,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 970,00	0,00	9 970,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	50 000,00	50 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	80 000,00	0,00	80 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	310 000,00	0,00	310 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	311 530,00	0,00	311 530,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 340 000,00	300 000,00	1 640 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 051 500,00	350 000,00	2 401 500,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 401 500,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 010 000,00		5 010 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	318 994,78		318 994,78
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	5 328 994,78	50 000,00	5 378 994,78

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	1 144 305,22
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 523 300,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	8 338,94	0,00	8 338,94
13	Subventions d'investissement reçues	13 438,00	0,00	13 438,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	300 000,00	300 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		450 000,00	450 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 408 700,00	1 408 700,00
	Recettes d'investissement – Total	21 776,94	2 158 700,00	2 180 476,94

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	221 023,06
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 401 500,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 911 352,00	1 811 412,00	1 811 412,00
6061	Fournitures non stockables (eau, ...)	17 100,00	11 300,00	11 300,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	156 600,00	142 000,00	142 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	200,00	200,00
6066	Carburants	8 000,00	10 300,00	10 300,00
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	9 000,00	9 000,00
611	Sous-traitance générale	1 561 524,00	1 472 200,00	1 472 200,00
6135	Locations mobilières	4 395,00	8 600,00	8 600,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	14 125,00	10 512,00	10 512,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	20 273,00	26 600,00	26 600,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	7 500,00	7 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 500,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	15 000,00	12 900,00	12 900,00
617	Études et recherches	9 724,00	3 500,00	3 500,00
618	Divers	0,00	300,00	300,00
6226	Honoraires	1 000,00	2 500,00	2 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	15 000,00	14 000,00	14 000,00
6238	Divers	1 300,00	3 000,00	3 000,00
6248	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	0,00	800,00	800,00
6261	Frais d'affranchissement	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6262	Frais de télécommunications	11 811,00	14 200,00	14 200,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	3 000,00	3 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	30 000,00	30 000,00	30 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	897 000,00	975 000,00	975 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	675 000,00	720 000,00	720 000,00
6218	Autre personnel extérieur	222 000,00	255 000,00	255 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 747 560,00	1 715 700,00	1 715 700,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	2 160,00	0,00	0,00
6518	Autres	35 400,00	35 700,00	35 700,00
6541	Créances admises en non-valeur	80 000,00	50 000,00	50 000,00
6542	Créances éteintes	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	1 610 000,00	1 610 000,00	1 610 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		4 555 912,00	4 502 112,00	4 502 112,00
66	Charges financières (b) (8)	30 000,00	27 000,00	27 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	31 083,00	27 170,00	27 170,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 083,00	-170,00	-170,00
67	Charges spécifiques (c)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	30 000,00	30 000,00	30 000,00
678	Autres charges événement maj. et inhab.	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	100 000,00	100 000,00	100 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		4 750 912,00	4 659 112,00	4 659 112,00
023	Virement à la section d'investissement	534 188,00	1 408 700,00	1 408 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	450 000,00	450 000,00	450 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	450 000,00	450 000,00	450 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		984 188,00	1 858 700,00	1 858 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		984 188,00	1 858 700,00	1 858 700,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 735 100,00	6 517 812,00	6 517 812,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	5 488,00
-----------------------------------	-----------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 523 300,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	1 994,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 164,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-170,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 880 000,00	5 010 000,00	5 010 000,00
706	Prestations de services	4 880 000,00	5 010 000,00	5 010 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	87 059,95	308 994,78	308 994,78
7581	FCTVA	2 059,95	0,00	0,00
7584	Recouvert créances admises en non valeur	0,00	994,78	994,78
7588	Autres	85 000,00	308 000,00	308 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		4 967 059,95	5 318 994,78	5 318 994,78
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	170 000,00	0,00	0,00
7711	Débits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	170 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		5 137 059,95	5 318 994,78	5 318 994,78
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
747	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	50 000,00	50 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	50 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 187 059,95	5 368 994,78	5 368 994,78

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	10 000,00
-----------------------------------	------------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 144 305,22
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 523 300,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	289 000,00	310 000,00	310 000,00
2031	Frais d'études	289 000,00	310 000,00	310 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	566 600,00	290 000,00	290 000,00
2111	Terrains nus	250 000,00	0,00	0,00
2121	Aménagement Terrains nus	0,00	40 000,00	40 000,00
2154	Matériel industriel	297 640,00	212 000,00	212 000,00
2155	Outillage industriel	16 000,00	0,00	0,00
21725	Aménagt Terrains bâtis (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° gén., agenc., aménag. div.	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 500,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	460,00	38 000,00	38 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	501 400,00	1 340 000,00	1 340 000,00
2313	Constructions	501 400,00	1 340 000,00	1 340 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 357 000,00	1 940 000,00	1 940 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	9 970,00	9 970,00
10222	FCTVA	10 000,00	9 970,00	9 970,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 000,00	80 000,00	80 000,00
1641	Emprunts en euros	80 000,00	80 000,00	80 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		130 000,00	89 970,00	89 970,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 487 000,00	2 029 970,00	2 029 970,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	50 000,00	50 000,00	50 000,00
13911	État et établissements nationaux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	12 000,00	12 000,00	12 000,00
139188	des tiers	13 000,00	13 000,00	13 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	300 000,00	300 000,00
2313	Constructions	200 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		250 000,00	350 000,00	350 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 737 000,00	2 379 970,00	2 379 970,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	21 530,00
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 401 500,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	73 438,00	0,00	0,00
1311	État et établissements nationaux	60 000,00	0,00	0,00
13188	des tiers	13 438,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		73 438,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	199 588,78	8 338,94	8 338,94
10222	FCTVA	199 588,78	8 338,94	8 338,94
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		199 588,78	8 338,94	8 338,94
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		273 026,78	8 338,94	8 338,94
021	Virement de la section d'exploitation	534 188,00	1 408 700,00	1 408 700,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	450 000,00	450 000,00	450 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	160 000,00	160 000,00	160 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	6 000,00	6 000,00	6 000,00
28154	Matériel industriel	120 000,00	120 000,00	120 000,00
28157	Agenc. aménag. du mat. et outill. indus.	10 000,00	10 000,00	10 000,00
28158	Autres	0,00	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	90 000,00	90 000,00	90 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28181	Installations générales, agencements	25 000,00	25 000,00	25 000,00
28182	Matériel de transport	30 000,00	30 000,00	30 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	3 000,00	3 000,00
28184	Mobilier	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	4 000,00	4 000,00	4 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		984 188,00	1 858 700,00	1 858 700,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	300 000,00	300 000,00
2031	Frais d'études	200 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 184 188,00	2 158 700,00	2 158 700,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 457 214,78	2 167 038,94	2 167 038,94

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	13 438,00
----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	221 023,06
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 401 500,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE à l'origine du contrat (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit					1 150 000,00									
1641 Emprunts en euros					1 150 000,00									
8129234 (2012-01)	Caisse d'Epargne	14/09/2012	19/09/2012	25/12/2012	300 000,00	F	FIXE	4,820	4,951		T	C	O	A-1
MON550997EUR (2024-01)	Caisse Française de Financement Local	30/09/2024	19/11/2024	01/03/2025	850 000,00	F	FIXE	3,230	3,278		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés					0,00									
1681 Autres emprunts					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes					0,00									
Total général					1 150 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		828 333,32					76 666,68	26 263,79	0,00	1 994,91
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		828 333,32					76 666,68	26 263,79	0,00	1 994,91
8129234 (2012-01)	N	0,00	A-1	35 000,00	1,73	F	FIXE	4,820	20 000,00	1 325,50	0,00	12,05
MON550997EUR (2024-01)	N	0,00	A-1	793 333,32	13,92	F	FIXE	3,230	56 666,68	24 938,29	0,00	1 982,86
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		828 333,32					76 666,68	26 263,79	0,00	1 994,91

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Four chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro /

4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	828 333,32	0,00	0,00	0,00	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1250 HT €	1	19-12-2022
L	CARTES ACCES ELECTRONIQUES	2	06/11/2017
L	Installat° générales, agencements	5	19/12/2022
L	Autres subventions d'équipement	20	19/12/2022
L	Mobilier	5	19/12/2022
L	Autres immobilisations - signalétique	10	19/12/2022
L	Concessions et droits assimilés	2	19/12/2022
L	Installations complexes spécialisées	10	19/12/2022
L	Matériel de bureau et informatique	5	19/12/2022
L	Aménagt Terrains bâtis (mise à dispo)	20	19/12/2022
L	Autres constructions	20	19/12/2022
L	Matériel industriel	10	19/12/2022
L	Aménagements matériel industriel	10	19/12/2022
L	Bâtiments (mise à dispo)	20	19/12/2022
L	Matériel de transport	5	19/12/2022
L	Autres immos corporelles divers	5	19/12/2022
L	Autres	10	19/12/2022
L	Subv. équipt Régions	20	19/12/2022
L	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	20	19/12/2022
L	Subv. équipt Départements	20	19/12/2022
L	Agencements et aménagements de terrains	20	24/11/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		99 244,28	99 244,28	0,00	99 244,28
Provision pour créances impayées de plus de 2 ans	0,00	22/04/2025	99 244,28	99 244,28	0,00	99 244,28
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		99 244,28	99 244,28	0,00	99 244,28

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	221 023,06	221 023,06
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-8 092,00	-8 092,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	212 931,06	212 931,06

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	212 931,06	212 931,06
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	212 931,06	212 931,06

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	139 970,00	139 970,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 867 038,94	1 867 038,94
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 727 068,94	1 727 068,94

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		139 970,00	I 139 970,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		80 000,00	80 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	80 000,00	80 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		59 970,00	59 970,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	9 970,00	9 970,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	50 000,00	50 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 867 038,94	III 1 867 038,94
Ressources propres externes de l'année (a)		8 338,94	8 338,94
10222	FCTVA	8 338,94	8 338,94
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 858 700,00	1 858 700,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	0,00
28138	Autres constructions	160 000,00	160 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	6 000,00	6 000,00
28154	Matériel industriel	120 000,00	120 000,00
28157	Agenc. aménag. du mat. et outill. indus.	10 000,00	10 000,00
28158	Autres	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	90 000,00	90 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	1 000,00	1 000,00
28181	Installations générales, agencements	25 000,00	25 000,00
28182	Matériel de transport	30 000,00	30 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	3 000,00
28184	Mobilier	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	4 000,00	4 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 408 700,00	1 408 700,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2022-OM01 CONSTRUCTION NOUVELLE DECHETERIE AIZENAY	2 416 000,00	-520,59	2 415 479,41	2 415 479,41	0,00	0,00
2025-OM03 CONSTRUCTION NOUVELLE DECHETERIE BELLEVIGNY	2 850 000,00	0,00	2 850 000,00	290 321,58	685 000,00	1 874 678,42
2024-OM02 RENOVATION DECHETERIES ST PAUL MONT PENIT ET LE POIRE SUR VIE	2 000 000,00	200 000,00	2 200 000,00	62 881,32	925 000,00	1 212 118,68

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) : Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.
TECH: Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S: Social.
MS: Médico-social.
MT: Médico-technique.
SP: Sportif.
CULT: Culturel
ANIM: Animation.
POL: Police.
POMP: Sapeurs-pompiers.
X: Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1[°] : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2[°] : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1[°] : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2[°] : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3[°] : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4[°] : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5[°] : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6[°] : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
TECHNICIEN	B	1	720 000,00
TECHNICIEN	B	1	0,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1	0,00
AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL	C	1	0,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	1	0,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	1	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	1	0,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1	0,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	1	0,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	1	0,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1	0,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	0	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	1	0,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	1	0,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1	0,00
AGENT DE MAÎTRISE	C	1	0,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1	0,00
TOTAL GENERAL	B C	16	720 000,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 41

Nombre de suffrages exprimés : 45

VOTES :

Pour : 44

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 20/02/2026

Présenté par Le Président,
A Le Poiré sur Vie le 02/03/2026
Le Président,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire
A Le Poiré sur Vie, le 02/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

ADELEE Serge	
AIRIAU Guy	
BARANGER Claudie	
BARRETEAU Marcelle	
BODIN Jean-Philippe	
BRIAUD Philippe	
BUTEAU Guillaume	
CAILLAUD Brigitte	
CHAMPION Gaëlle	
CHARRIER ENNAERT Marie	
CLAUTOUR Philippe	
CROCHET Philippe	
DURAND Christophe	
DURAND-GAUVRIT Nicole	
FLEURY Félix	
FRAPPIER Catherine	
GAS Christophe	
GREAUD Philippe	
GUERINEAU Isabelle	
GUILLET Christophe	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GUILLET Fabrice	
GUINAUDEAU Cyril	
HERBERT Yveline	
HERMOUET Delphine	
HERMOUET Mireille	
JOLLY Valérie	
KUNG Nadine	
MARTIN Julien	
MORINEAU Pascal	
MORNET Françoise	
NEAU Céline	
PASQUIER Dominique	
PLISSONNEAU Guy	
PLISSONNEAU Sophie	
PROUTEAU Xavier	
RAGER Frédéric	
RENARD Corinne	
RICHARD Evelyne	
ROCHAIS Marina	
ROIRAND Sabine	
RONDEAU Jean-Luc	
ROTUREAU Jacky	
ROUX Catherine	
ROY Franck	
SEGUIN Philippe	
TENAUD Gérard	
TRAINEAU Marcelle	
URBANEK Roland	
VILMUS Marie-Dominique	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le